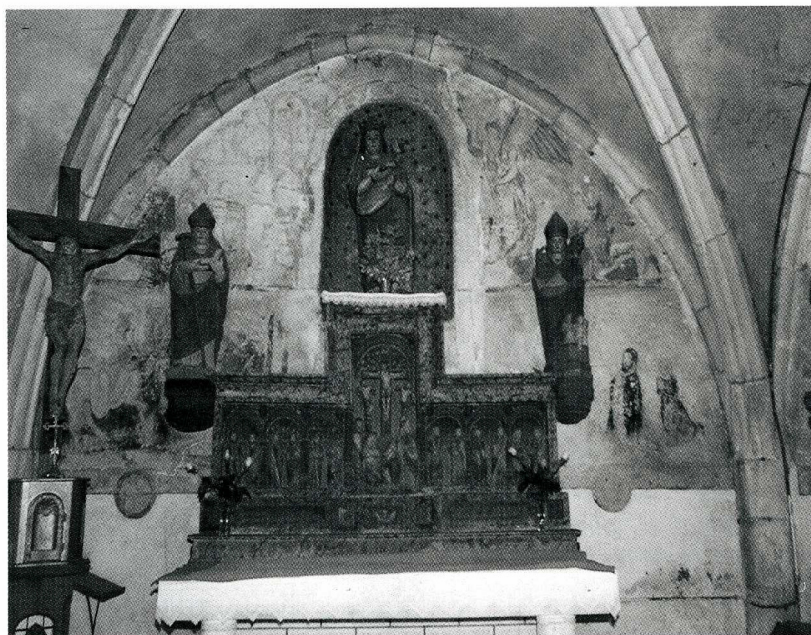


# REMOVILLE

*Vosges, canton de Châtenois, arrond. de Neufchâteau, 213 hab.*



Removille (Vosges). Chapelle Saint-Nicolas.

**C**hapelle Saint-Nicolas. Removille est un petit village situé au confluent de la Vraine et du Vair. Il abrite une modeste chapelle de plan rectangulaire dont le linteau au-dessus du portail porte sur deux écussons une date : 159.. Ce lieu de culte seigneurial dédié à saint Nicolas est orienté. L'intérieur est formé de deux travées carrées de 5,50 m de côté, se terminant par un chevet plat. Ces travées sont séparées par deux piliers carrés qui reçoivent un large arc doubleau à claveaux de section également carrée. Des encoches attestent la présence autrefois d'une poutre de gloire. La nef d'environ 4 m de hauteur est voûtée sur croisée d'ogives avec des arcs formés de deux cavets retombant directement par pénétration sur les piliers médians et sur des colonnes en quart de rond aux angles des murs. Les formerets sont chanfreinés. L'éclairage de l'édifice se fait par deux fenêtres à remplage flamboyant percées dans le mur sud. Sur le remplage de la première fenêtre sont inscrits en désordre les chiffres 9,5 et 8 qui semblent compléter la date figurant sur le linteau extérieur. Le chevet est aveugle et creusé d'une niche qui pourrait dater de la première construction. Un contrefort à ressauts stabilise la façade sud. Le mur nord est masqué par un atelier qui y a pris appui. Des fresques du XVII<sup>e</sup> s., rares dans la région, confèrent un intérêt particulier à ce modeste édifice. Elles se développent tout au long des murs en deux frises sur le mur nord et au chevet. Une seule frise orne le mur sud. Les thèmes en sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Le retable en pierre du XVI<sup>e</sup> s. où sont représentés les douze apôtres et une crucifixion, et cinq statues du XVI<sup>e</sup> s. ont été classés. Des travaux d'assainissement des maçonneries extérieures et de réparation des désordres de la toiture étaient nécessaires ; la Sauvegarde de l'Art Français y a participé pour une somme de 60 000 F en 1993.

D. B.